

droits de personnes par la ville sur les articles consommés par eux, tels que viande, charbon.

Nommée une Commission de trois membres pour examiner un projet présenté par M. Cotté, relatif à un emprunt applicable à la défense nationale.

Renvoie à la sous-commission la lettre de MM. J. Scrépel et fils, relative à l'indemnité qui leur revient de l'émeute du 16 mars.

Le secrétaire,
CH. JUNKER.

On nous permettra de demander par quels motifs le sommaire ne mentionne aucunement la discussion qui a eu lieu à l'occasion du procès verbal de la séance du 8 courant.

Chronique locale & départementale

A Monsieur le Rédacteur du Journal de Roubaix.

Monsieur le Rédacteur, En attendant que, pour l'édification de nos concitoyens, vous rendiez in extenso le procès-verbal de la séance dont il est question dans la discussion qui a surgi dans les colonnes de votre journal, je vous prie de vouloir insérer ces quelques lignes qui seront la réponse à la lettre que M. Motte-Bossut vous a adressée hier au soir :

Dans la séance du 8 novembre, M. Talon lit un rapport au nom de la majorité de la Commission des finances tendant dans ses premières conclusions,

1°. A émettre le vœu que le commandant de la garde nationale mobilisable limite à deux heures par jour la durée des exercices de ces mobilisables.

2°. A refuser à ces mobilisables le subside de 0.50 c. par jour demandé par le commandant Dubreuil.

Après discussion, M. Talon, tout en laissant les considérants, a changé les conclusions de son rapport et a conclu d'accorder 0.50 c. par jour à titre d'indemnité pour le temps employé, aux mobilisables qui en feront la demande, à condition que la moitié de cette somme soit payée par le département.

Ce rapport, mis aux voix, a été rejeté par 12 voix contre 7.

Le Secrétaire,
CH. JUNKER.

Certifié conforme :

HENRI VERLAIS.
J. DERÉNAUCOURT.
DELEPORTE-BAYART.
L. BARBOTIN.
A. FAMECHON.
COULOGNE.
A. SIOEN-PIN.
MARTEL-DELEPIERRE.
A. SCRÉPEL.
DEWARLEZ aîné.

(MM. F. Roussel et Godefroy, absents ce matin, n'ont pu être consultés.)

Que vos lecteurs veulent bien maintenant, comparer ce sommaire, authentique cette fois, à celui publié dans votre numéro du 27 et juger des erreurs et les rectifier eux-mêmes.

Je compte sur votre impartialité pour insérer cette lettre dans votre plus prochain numéro, et vous remerciant, vous prie, Monsieur, d'agréer l'assurance de ma considération distinguée.

CH. JUNKER.

Nous laissons à qui de droit le soin de répondre à cette lettre. Mais en attendant que la lumière se fasse, nous constatons la différence qui existe entre le compte-rendu publié par nous et la déclaration faite aujourd'hui par M. Junker et approuvée par dix de ses collègues.

Nous rappellerons aussi qu'un autre compte-rendu a été publié dans un journal de notre ville. — Il est indispensable de savoir lequel de ces trois documents est authentique.

On lit dans l'impartial de Lille :

Ainsi que tous nos confrères nous avons publié il y a trois jours, un télégramme officiel qui, entr'autres nouvelles, annonçait la marche des Prussiens sur Cambrai.

L'annonce de ce mouvement stratégique nous avait causé une profonde surprise. Il n'y a, en effet, qu'à suivre avec quelque attention les manœuvres de l'ennemi pour se convaincre que rien dans ses plans n'indique qu'il ait pris l'extrême nord pour un de ses objectifs. Dès le début de la guerre, ou pour mieux dire, dès le commencement de nos désastres, on a pu le constater.

Après la reddition de Metz on a pu également croire que les armées prussiennes, désormais libres de leurs mouvements, se dirigeraient dans nos quartiers.

Rien de tout cela ne s'est réalisé et il y a lieu d'espérer que l'armée de la Loire va tailler aux Prussiens une assez rude besogne pour leur ôter toute idée de venir chez nous à supposer que cette idée leur soit jamais venue.

Donc leur présence dans la direction de Cambrai nous étonnait au dernier point. La petite note suivante publiée par un journal de la ville donne l'explication de ce phénomène :

« MOUVEMENT DES PRUSSIENS. — La nouvelle prématurée d'une marche des Prussiens sur CAMBRAI a été répandue, paraît-il, à cause d'une similitude de nom. C'est Cambrai (dans les environs de La Fère) qu'on aurait dû dire. »

Nous sommes d'autant plus heureux d'accueillir cette rectification que les bruits faux qu'on se plaît à faire courir ce moment, favorables ou non, sont surtout nuisibles au peu d'affaires que l'on fait encore et que, vraiment, il serait anti-patriotique d'entraver.

Le quatrième tirage pour le remboursement de l'emprunt de 1868 de la ville de Lille, aura lieu publiquement à l'Hôtel-de-Ville, dans la salle dite du Conclave, le 1^{er} décembre 1870, à une heure de relevée.

Le tirage se composera des numéros de 145 obligations remboursables à 500 francs, le 2^e janvier prochain, avec le coupon échu, à la caisse du Receveur municipal, rue d'Inkermann.

Il existe en souffrance dans les gares du chemin de fer, faute d'indications suffisantes pour les réexpédier aux destinataires, une quantité de colis à l'adresse d'officiers, sous-officiers et soldats.

Les militaires qui ont à réclamer des envois de cette nature, sont invités à s'adresser directement, par lettre affranchie, à l'Inspecteur principal des transports de la Guerre, à Tours, en donnant tous les renseignements nécessaires pour l'acheminement des colis à leur destination.

M. Edouard Harduin de Grosville, jeune sous-lieutenant au 1^{er} de hussards, fils de M. Harduin de Grosville, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Lille, et petit-neveu du vénérable M. Dubois, ancien doyen du chapitre d'Arras, vient de se distinguer par un coup de main qui montre l'entrain et la valeur dont il est doué.

Le lendemain de la bataille de Bacon, à laquelle il prit part de 10 heures du matin à 6 heures du soir, son peloton formait l'escorte de l'amiral commandant la division. Il apprit, par des éclaireurs, que dans un village voisin se trouvaient 250 Prussiens escortant un convoi de munitions.

Aussitôt, le jeune sous-lieutenant demanda à l'amiral la permission d'enlever ce convoi. Puis, accompagné d'un second peloton, commandé par son ami, M. de la Chaise, ils partent au grand trot.

Arrivés au village, ils aperçoivent la queue de la colonne ennemie, ils fondent sur elle au galop de charge, essuient une trentaine de coups de feu qui ne blessent personne. La colonne prussienne cherche à gagner de vitesse les deux pelotons qui la poursuivent. Enfin, après une course furieuse de 6 kilomètres, nos hussards devancent et arrêtent le convoi prussien, le font retrograder et le ramènent au général français.

Le convoi se composait de 2 canons en acier, se chargeant par la culasse, de 30 caissons de munitions, de 8 fourgons, de la voiture d'un général prussien, de 4 officiers et de 160 hommes.

Les amis de la famille de M. Harduin applaudiront au courage dont ce jeune officier a fait preuve dans cet heureux début.

La garnison d'Arras augmente chaque jour. Les charges qui pèsent sur l'habitant s'en accroissent.

Dans ces conditions, les maisons dont les propriétaires ont quitté la ville pour se soustraire au danger ou aux charges militaires, ne peuvent tarder à être ouvertes par ordre de l'autorité municipale pour servir au logement de nos soldats.

Hier, à Lille, un individu paraissant âgé d'environ quarante ans, a été arrêté par des ouvriers au moment où il se promenait dans les environs de l'endroit appelé le Dieu de Marçq, où il paraissait prendre le plan des travaux.

Il a été remis entre les mains de la gendarmerie qui l'a livré à l'autorité compétente.

Un accident est arrivé, hier, dans une filature de Fives, rue de Fiers. Une ouvrière, nommée Marie Baert, âgée de 18 ans, ayant eu l'imprudence de nettoyer son métier pendant la marche, a eu les doigts de la main droite serrés dans les engrenages et gravement endommagés.

On l'a reconduite à son domicile aussitôt qu'elle eut reçu les premiers soins d'un médecin.

Dernières nouvelles.

Dépêches télégraphiques

(Service particulier du Journal de Roubaix.)

Vienne, 18 novembre.

La correspondance Warrens dit que la déclaration du cabinet russe qui supprime de sa propre autorité d'importantes dispositions du traité de Paris a une portée de principe extraordinaire. Le désir du gouvernement russe de soumettre les stipulations relatives à la Mer Noire, à une révision, aurait pu aboutir à un bon résultat par voie de négociations diplomatiques, mais la voie prise par la Russie de se faire justice à elle-même, conduit à la violation des lois du traité, et au bouleversement des droits sur lesquels repose la paix d'Orient.

Par la note Gortschakoff il a été créé une situation qui fait naître pour toutes les puissances signataires du traité de Paris l'engagement de défendre énergiquement le droit public menacé : il s'agit d'une question qui touche les intérêts vitaux de notre empire.

Les puissances signataires ont toutes des raisons pour organiser une défense commune. Lamême correspondance dit que le 13, le chargé d'affaires de la Russie a remis à la Porte la note relative à la suppression des stipulations du traité de Paris, concernant la Mer Noire.

Londres, 17 novembre.

Le Standard dit que la note russe a été remise à la Porte, hier.

La Turquie est résolue à une résistance déterminée : de grands préparatifs de guerre sont faits.

L'Autriche a envoyé à Saint-Petersbourg une note identique à celle de lord-Granville.

L'Empereur a refusé d'accepter la démission de M. de Beust.

Londres, 18 novembre.

Le Times dit que l'on ne permettra pas à la Russie d'augmenter les complications actuelles. La Russie s'est placée maintenant dans une position ennemie publique.

Le Standard ne voyant aucune chance de solution pacifique, demande que l'Angleterre se prépare immédiatement pour la guerre.

Le Daily News dit : A Saint-Petersbourg on croit que le différend pourra s'arranger pacifiquement. La Russie, néanmoins, est prête à combattre si la guerre est nécessaire.

Berlin, 17 novembre.

On admet que la Russie et la Prusse coopéreront en cas de guerre.

Le Daily Telegraph dit qu'à Vienne le bruit court que l'Autriche se prépare à envoyer 300,000 hommes sur la frontière Est.

Vienne, mercredi 16 novembre.

Les puissances n'adresseront pas de note collective à la Russie.

Le gouvernement autrichien a adressé au cabinet de Saint-Petersbourg une dépêche identique à la dépêche du gouvernement anglais.

La Turquie, qui a reçu hier seulement la notification officielle de la proposition russe, fera une réponse énergique.

On prévoit que des démarches en faveur du Pape seront faites par la Prusse.

Vienne jeudi, 17 novembre.

Chambre des Députés. — La proposition d'urgence, tendant à inviter le gouvernement à obtenir la remise de l'ouverture de la délégation de six à huit jours, a été mise aux voix. L'urgence a été rejetée, mais la proposition a été imprimée, distribuée et mise à l'ordre du jour de demain.

La Chambre des Seigneurs a commencé la discussion de l'Adresse, M. Falkenhayn a parlé contre et M. Charles d'Auersperg en faveur du projet d'Adresse.

Le ministre président a déclaré que la dissolution du Reichrath était nécessaire en présence de la gravité des événements extérieurs. Le désappointement éprouvé dans les négociations avec les Tchèques a été le coup le plus dur que le ministère ait jamais reçu. Il n'a été guidé que par ses sentiments patriotiques pour l'Autriche. Il repousse l'accusation d'avoir violé la Constitution, il dit qu'une entente est nécessaire et qu'il n'en déviara jamais tant qu'il sera ministre. Il demande que les élections pour la délégation aient lieu promptement.

MM. de Lichtenfels et Unger répondent au ministre président.

La discussion générale est close.

Amsterdam, mercredi 16 novembre.

La démission du ministre des colonies, M. de Waal, a été acceptée. Le ministre de la marine, M. Brox, est chargé par intérim du portefeuille des colonies.

Madrid, 17 novembre.

Les Cortès ont nommé une commission de 24 membres et 12 suppléants chargés d'aller notifier l'élection du duc d'Aoste. Les séances des Cortès sont suspendues jusqu'au retour de la commission.

La tranquillité continue à régner.

Munich, 17 novembre.

La correspondance Hoffmann déclare : plusieurs journaux ont annoncé que la récente présence de M. de Beust, à Munich, serait en rapport avec l'intention de l'Autriche de vouloir se mêler des affaires concernant la constitution allemande. Nous sommes autorisés à démentir cette nouvelle et assurons que pendant son court séjour en cette ville, M. de Beust s'est exprimé à chaque occasion de la manière la plus conciliante et la plus amicale envers la Prusse.

Tours, 17 novembre.

Les journaux catholiques de Tours se plaignent amèrement des mesures arbitraires de Garibaldi contre les autorités ecclésiastiques et contre les écoles.

L'armée de Frédéric-Charles continue sa marche rapide vers la Loire.

Le corps de Voelt Rhetz, fort de 20,000 hommes, est arrivé hier à Tonneau, une autre colonne allemande a passé hier à Fontainebleau et à Sens.

Le Moiteur condamne les procédés illégaux de Bordone qui a institué une cour martiale usurpant l'autorité des tribunaux civils.

Une partie du corps de Garibaldi, à Autin, s'étant rendu coupable d'une conduite indisciplinée, le gouvernement a pris ses mesures pour la plus sévère répression.

Tours, 18 novembre 11 h. 50

Le ministre de l'intérieur aux préfets et sous-préfets.

Les Prussiens ont subitement abandonné l'investissement d'Auxonne et évacué Saint-Jean-de-Losne; ils nous ont attaqués en Beauce Alandelles; ils ont eu 20 hommes hors de combat, nous avons gardé nos positions et ils se sont repliés sur Courville; ils ont en même temps attaqué Dreux.

Un combat de trois heures a eu lieu sous cette ville.

L'ennemi occupe la hauteur de Cérisy. Avant-hier, des francs-tireurs et chasseurs ont surpris de la cavalerie ennemie à Viabon, ont tué une vingtaine de hussards, en ont blessé dix, fait quatre prisonniers. Hier matin encore, ils ont rencontré un escadron auquel ils ont tué et blessé quelques hommes.

Le 16, dans les Ardennes, entre Louny et Harcy, 300 mobiles et 100 francs-tireurs ont eu un engagement sérieux avec 2,500 ennemis ayant une artillerie. Nous avons eu trois tués, douze blessés. Pertes de l'ennemi beaucoup plus considérables.

VILLE DE ROUBAIX.

Cours public de chimie.

Lundi 21 novembre à 8 h. 1/4 du soir.

Indigo du Bengale, d'Onde ou de coromandel, de Madras et de Java.

Cours public de physique.

Mercredi 23 novembre à 8 h. 1/4 du soir.

Télégraphe à deux aiguilles de MM. Wheaton et Cooke ou télégraphe anglais. Télégraphe électro-magnétique à aiguille.

L'annonce de l'émission de l'emprunt du département du Nord en obligations de 100 francs doit attirer l'attention non seulement de l'épargne, mais encore des capitalistes et des personnes désireuses d'augmenter leurs revenus tout en restant dans des valeurs de tout repos.

En effet au taux de 80 fr. 3 fr. de revenu représentent environ 4, 0/0

La différence entre 80 fr. 100 fr. prix du remboursement représente un nouveau revenu de 1, 1/8 0/0 en prenant pour base une moyenne de 17 1/2 années.

De plus les chances de primes équivalent à 1, 0 0/0

C'est donc un revenu approximatif de 5, 5/8 0/0 pour un placement dont la sécurité ne peut être comparée qu'aux emprunts contractés précédemment par la ville de Lille.

Or, ces dernières émissions se cotent à des prix bien supérieurs et n'offrent pas les mêmes avantages. Sans parler des primes qui sont bien moindres, et des tirages qui ne sont que de deux par an tandis que dans l'Emprunt qui nous occupe il y en aura quatre par an pendant les cinq premières années, il n'est pas indifférent de faire observer que le détenteur des titres des emprunts de la ville de Lille 1860 et 1863 cotés jusqu'à ce jour 91 25 n'a en perspective qu'une prime de remboursement de 8 75 contre 20 fr. que lui offre l'Emprunt départemental. Se plaçant à un autre point de vue, un détenteur de la ville de Lille, qui réalise ses titres même à 91 fr., peut se remplacer par huit obligations départementales qu'il paie 79 66 bénéficiant de l'escompte.

Nous croyons superflu de faire ressortir la sécurité absolue du placement en raison même de la qualité du débiteur quelles que puissent être la tournure et les conséquences des événements. 451

Avis important aux familles des prisonniers de guerre.

Toutes les lettres reçues ou envoyées par les prisonniers sont soumises à la censure.

Il importe [donc, pour assurer leur prompt arrivée, non seulement qu'elles ne renferment rien qui puisse éveiller l'attention de la police prussienne, mais encore qu'elles soient faciles à lire.

A cet effet, il faut qu'elles soient brèves, d'un style clair, et d'une écriture très-lisible.

L'expérience a montré que les lettres auxquelles manquait l'une de ces trois qualités, mises en réserve par les cen-

seurs pour être lues à loisir, arrivent souvent après plusieurs semaines de retard.

Les commerçants des Etats neutres, qui ont des correspondants en Allemagne, obtiennent facilement par leur entremise des mandats de la poste, payables dans les lieux d'internement des prisonniers; c'est un des meilleurs moyens de leur faire parvenir de l'argent.

CHEMIN DE FER DU NORD.

DE LILLE A MOUSCRON :

Lille, dép., Matin : 5.30 — 7 h. — 8.3 — 9.55 — 11.05 — 12.30 — Soir : 2.20 — 4.30 — 5.30 — 7.55 — 10.30

Roubaix, dép., Matin : 5.47 — 7.18 — 8.48 — 10.13 — 11.25 — 12.48 — Soir : 2.38 — 4.48 — 5.48 — 8.13 — 10.47

Tourcoing, dép., Matin : 5.54 — 7.29 — 8.59 — 10.24 — 11.34 — 12.59 — Soir : 2.49 — 4.59 — 5.59 — 8.24 — 10.52

Mouscron, (heure belge) Arr. Matin : 6.10 — 7.45 — 9.46 — 10.40 — 11.50 — 1.45 — Soir : 3.05 — 5.15 — 6.15 — 8.40

DE MOUSCRON A LILLE

Mouscron (heure belge) dép. Matin : 7 h. — 8 h. — 9.30 — 11.05 — 12.05 — Soir : 1.40 — 3.21 — 5.53 — 7.10 — 9.10

Tourcoing, (heure franç) dép. Matin : 5.10 — 7.12 — 8.12 — 9.42 — 11.17 — 12.17 — Soir : 1.52 — 3.33 — 6.03 — 7.28 — 9.24

Roubaix, dép. Matin : 5.17 — 7.21 — 8.21 — 9.51 — 11.26 — 12.26 — Soir : 2.01 — 3.42 — 6.13 — 7.38 — 9.36

Lille, arr. Matin : 5.35 — 7.39 — 8.39 — 10.09 — 11.44 — 12.44 — Soir : 2.19 — 4.19 — 6.31 — 7.56 — 9.54

AVIS

aux gardes nationaux, tailleurs et confectionneurs.

DÉPÔT DE TISSUS

pour vareuse et pantalon d'uniforme rue Saint-Georges, n° 4 et 6, Roubaix

Etoffe vareuse	à 4 fr. 75
Drap bleu mat	à 6 fr. 90
Drap castorine bleu	8 fr. 90
Drap castorine bleu supérieur	10 fr. 90
Drap castorine extra fin	15 fr. 75

ON DEMANDE

de suite des ouvriers TAILLEURS, pour façons, grandement payées. S'adresser rue St-Georges, 4, Grands Magasins de la Providence. 526

AVIS

Draps pour vareuse et uniforme de garde nationaux, chez MM. Léon Duthoit et C^e 12, rue du Chemin-de-Fer. 529

ONDEMANDE

Des ouvriers ferblantiers, chez M. Bonave-Delannoy, rue Nain.

AVIS

La compagnie des mines de Béthune informe MM. les consommateurs qu'à l'approche de la saison d'hiver elle approvisionnera ses dépôts de bons charbons et briquettes, pour foyers domestiques à des prix modérés.

Elle les engage à faire dès maintenant un approvisionnement suffisant pour le cas où les communications deviendraient moins faciles.

S'adresser à son Agence rue Pellart, 31, où à son dépôt rue Latérale près la gare du Chemin de fer.

DENTS DEPUIS 5 FRANCS

Verbrughe, dentiste.

Rue de l'Hospice, 10, Roubaix.

Nouveaux dentiers sans ressorts, mastication et prononciation garanties en huit jours

TOUS LES JOURS,

Consultations gratuites de midi à deux heures. M. VERBRUGHE se rend à domicile et échange les pièces mal faites.

SOUS CE TITRE :

AUX ARMES!

Chant patriotique dédié aux défenseurs de l'indépendance nationale

MM. J. CUVELIER et VICTOR VERDIER de Lille, viennent de publier une composition toute d'actualité que nous nous empressons de signaler.

En vente au bureau du journal, et chez tous les marchands de musique.

Prix : 1 fr.

En vente à la librairie J. Reboux.

1, RUE NAIN, 1.

Règlement sur les manœuvres de l'infanterie

Prix : 75 centimes.